



**92 | ÉCONOMIE** Reconversions, besoin de souplesse, « recherche de sens » et forte hausse de l'auto-entrepreneuriat, les raisons de cette dynamique positive sont multiples dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire.

## Les créations d'entreprises repartent à la hausse

AUGUSTE CANIER

**MALGRÉ** la cinquième vague de l'épidémie de Covid-19, l'année 2021 a amorcé un début de reprise pour les entrepreneurs des Hauts-de-Seine. Selon l'observatoire statistique du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, on dénombre 18 581 nouvelles immatriculations de sociétés effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 16 décembre dans le département, contre 14 389 radiations. Soit un delta positif de près de 4 200 nouvelles sociétés. C'est mieux qu'en 2020 et en 2019, où un peu moins de 16 000 immatriculations avaient été répertoriées sur l'année complète, dans un contexte sanitaire très contraint.

### Un nombre élevé de micro-entreprises

« C'est vrai que la tendance est plutôt positive, analyse M<sup>e</sup> Charles-Henri Doucède, greffier associé au tribunal de commerce de Nanterre. Mais parmi les nouvelles entreprises, on dénombre beaucoup de micro-entreprises, d'auto-entrepreneurs, de livreurs... Cela gonfle un peu les chiffres, et il faudra voir où en seront ces petites structures dans deux ans, pour évaluer leur pérennité », nuance-t-il.

En effet, sur près de 16 500 nouvelles immatriculations enregistrées de janvier à novembre, 4 978 concernaient des personnes physiques, la catégorie qui recense les auto-entrepreneurs. En tenant compte de certaines subtilités liées à ce statut juridique « on peut affirmer que les micro-entrepreneurs représentent environ 27 % du total des immatriculations principales », analyse M<sup>e</sup> Doucède.

Un chiffre qui se confirme au niveau régional. Selon la chambre de commerce et d'industrie d'Ile-de-France, le nombre de micro-entreprises a progressé de 75 % en un an, contre 18 % pour les sociétés. « La crise et les confinements expliquent en partie cette augmentation, confirme Julia Maigné, conseillère en création d'entreprise pour la CCI des Hauts-de-Seine. Pour certaines personnes, monter sa société a été un moyen d'obtenir un complément de revenus



Malakoff, le 24 novembre. Grâce à la chambre de commerce et d'industrie, Béatrice Liard (à gauche) a pu finaliser son projet de création d'entreprise et lancer Parents, pas robots.

pour compenser des pertes financières, notamment chez les jeunes ou les précaires.»

Le profil des entrepreneurs, lui, est sensiblement similaire à celui des années précédentes. Les créateurs d'entreprises sont en majorité des hommes. Sur plus de 23 000 dirigeants d'entreprises dans les Hauts-de-Seine, à peine 30 % sont des femmes.

L'âge moyen des entrepreneurs est estimé à 39 ans, une donnée pas si anodine, à en croire les observateurs. En effet, si cette tendance est difficile à traduire en chiffres, la crise du Covid-19 semble avoir accéléré les projets de création d'entreprise chez des travailleurs salariés, parfois très jeunes.

### « Les plus jeunes sont de moins en moins attirés par le salariat »

« Nous observons que beaucoup de gens ont amorcé une reconversion professionnelle, confirme Julia Maigné. Il y a eu une vraie recherche de sens liée à la crise du Covid. Elle a amené les gens à se questionner sur leur futur, la

trace qu'ils veulent laisser, des manières plus durables de travailler... C'est valable aussi chez les plus jeunes, qui sont de moins en moins attirés par le salariat.»

Par l'intermédiaire de concours ou de programmes d'accompagnement aux entrepreneurs, comme Actif'Créa, en partenariat avec Pôle emploi, ou Entrepreneur #Leader, avec la région Ile-de-France, les créateurs d'entreprises bénéficient de conseils personnalisés proposés par la CCI 92. Financement, chiffre d'affaires, site Internet. Les conseillers aident les entrepreneurs à structurer à leur rythme leur projet, grâce à des entretiens individuels ou des ateliers de groupe.

« Les entrepreneurs sont souvent seuls au départ, alors on les aide à avoir une méthodologie et à faire le tri dans leurs démarches », détaille Julia Maigné. Selon la CCI 92, 827 créateurs d'entreprises des Hauts-de-Seine ont été formés et accompagnés, de janvier à novembre, grâce à ces dispositifs. ■



La crise et les confinements expliquent en partie cette augmentation. Pour certaines personnes, créer son entreprise a été un moyen d'obtenir un complément de revenus.

JULIA MAIGNÉ, CONSEILLÈRE EN CRÉATION D'ENTREPRISE POUR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES HAUTS-DE-SEINE

## ZOOM | Son projet d'aide à la parentalité est né malgré le Covid

**LA SOLITUDE** de l'entrepreneur, Béatrice Liard y a goûté, lorsqu'elle s'est décidée à monter son entreprise libérale d'aide à la parentalité nommée Parents, pas robots, en janvier. La quadragénaire, maman de jumeaux et basée à Nanterre, une est ancienne formatrice de premiers secours.

### Résolution des troubles du sommeil, garde, premiers secours, conseils...

Retardé par la pandémie, son projet d'accompagnement aux jeunes parents se lance finalement après un déclin. « J'ai rencontré beaucoup d'entre eux en difficulté, seuls, sans structure d'accueil ou en télétravail, qui n'arrivaient plus à gérer, raconte Béatrice. L'idée, c'était de ne pas se laisser abattre par le Covid.»

En novembre 2020, elle rencontre Julia Maigné, conseillère en création d'entre-

prise à la chambre de commerce et d'industrie 92, et structure petit à petit son projet. Le concept : proposer des formules d'accompagnement aux parents pour les aider à mieux vivre leur parentalité : résolution des troubles du sommeil des bébés, garde de nuit, premiers secours, médiation, conseils...

Les premiers clients de Béatrice sont surtout de jeunes actifs, âgés de 30 à 45 ans, qui peinent à concilier une vie professionnelle parfois très exigeante et une présence active auprès de leur enfant. Aujourd'hui, elle accompagne une quinzaine de familles et envisage de lancer très prochainement des ateliers d'accompagnement en ligne. « On me surnomme Super Nanny, sourit Béatrice. C'est un peu cliché, mais ça m'amuse. » ■

A.C.

# **ZOOM** | Son projet d'aide à la parentalité est né malgré le Covid

**LA SOLITUDE** de l'entrepreneur, Béatrice Liard y a goûté, lorsqu'elle s'est décidée à monter son entreprise libérale d'aide à la parentalité nommée Parents, pas robots, en janvier. La quadragénaire, maman de jumeaux et basée à Nanterre, une est ancienne formatrice de premiers secours.

## **Résolution des troubles du sommeil, garde, premiers secours, conseils...**

Retardé par la pandémie, son projet d'accompagnement aux jeunes parents se lance finalement après un déclic. « J'ai rencontré beaucoup d'entre eux en difficulté, seuls, sans structure d'accueil ou en télétravail, qui n'arrivaient plus à gérer, raconte Béatrice. L'idée, c'était de ne pas se laisser abattre par le Covid ».

En novembre 2020, elle rencontre Julia Maigné, conseillère en création d'entre-

prise à la chambre de commerce et d'industrie 92, et structure petit à petit son projet. Le concept : proposer des formules d'accompagnement aux parents pour les aider à mieux vivre leur parentalité : résolution des troubles du sommeil des bébés, garde de nuit, premiers secours, médiation, conseils...

Les premiers clients de Béatrice sont surtout de jeunes actifs, âgés de 30 à 45 ans, qui peinent à concilier une vie professionnelle parfois très exigeante et une présence active auprès de leur enfant. Aujourd'hui, elle accompagne une quinzaine de familles et envisage de lancer très prochainement des ateliers d'accompagnement en ligne. « On me surnomme Super Nanny, sourit Béatrice. C'est un peu cliché, mais ça m'amuse. » ■

**A.C.**